



Dans son article "[Pacte budgétaire : 'Enterrez ce traité !', dit Philippe Lamberts aux députés belges](#)", François Brabant salue l'homme qui, "courageusement, ose dire son intime conviction" contre l'idéologie libérale. Dans le même article, Lamberts confirme l'assertion de l'intervieweur que "les écologistes ont voté contre le « six pack »". Si je partage la satisfaction de François Brabant de voir le traité budgétaire dénoncé par Philippe Lamberts, l'opposition des Verts à l'idéologie libérale est beaucoup moins conséquente que ne le suggère l'interview. A cet égard, les Verts ne diffèrent pas des sociaux-démocrates (la fraction S&D au parlement européen) qui eux aussi ont assez de confiance dans l'ignorance du public quant aux votes au Parlement pour affirmer qu'ils étaient "contre le sixpack". L'intime conviction de ces représentants "progressistes" comme elle transparait à travers leurs positions de vote est malheureusement moins opposée au libéralisme et l'idéologie de l'orthodoxie budgétaire qu'il n'y paraît. Voici quelques faits.

Quant au sixpack, s'il est vrai que les Verts n'ont approuvé que trois des six textes, ce n'est pas exactement "rejeter le sixpack". En fait, S&D n'en a approuvé qu'un seul; ils mentent donc moins s'ils disent qu'ils ont rejeté le sixpack. Mais il importe aussi de regarder quel élément du sixpack a été voté aussi bien par les Verts que par les sociaux-démocrates: c'est le texte de la rapporteure social-démocrate portugaise Elisa Ferreira, qui donne à la Commission européenne le pouvoir de surveiller en permanence la politique économique des Etats-membres, et lui permet d'intervenir lorsqu'elle juge que l'on risque de quitter le bon chemin de la compétitivité. Verts et sociaux-démocrates étaient contre le sixpack ... mais pas contre son élément clé, qui même d'un point de vue purement démocratique est absolument indigérable. En plus, les Verts, Philippe Lamberts inclus, ont voté le règlement concomitant ('règlement Haglund'), qui permet d'imposer des sanctions financières (350 millions d'euros pour la Belgique) en cas de non-observance des recommandations de la Commission. Conviction intime courageuse? Il faut reconnaître que les sociaux-démocrates se sont abstenus lors du vote Haglund.

Le sixpack était voté au Parlement européen le 28 septembre 2011. Le 12 mars 2013, un supplément au sixpack, connu comme le 'twopack' y était voté. Il impose, entre autres, à un gouvernement de la zone euro de présenter mi-octobre de chaque année son projet budgétaire

A propos de l'article Pacte budgétaire : 'Enterrez ce traité !', dit Philippe Lamberts aux députés belges"

Écrit par Herman Michiel (Ander Europa)

Dimanche, 24 Mars 2013 18:04 - Mis à jour Dimanche, 24 Mars 2013 18:12

(loi de finances) à la Commission européenne, avant de le soumettre au parlement national. La Commission peut même requérir des changements dans ce projet. N'est-ce pas, ça aussi, ce que M. Lamberts appelle si éloquemment " une défaite pour ceux qui croient à la démocratie"? Néanmoins, les Verts, M. Lamberts inclus et ensemble avec Isabelle Durant et le collègue Bart Staes de Groen, ont bel et bien voté pour le twopack. Chose remarquable, les cinq europarlementaires belges de S&D, Kathleen Van Brempt et Saïd El Khadraoui du sp.a, Véronique De Keyser, Frédéric Daerden et Marc Tarabella du PS, ont voté contre le twopack, *et ils étaient les seuls de leur fraction au parlement européen à le faire*. Opportunisme politicien? C'est fort probable, mais ça prouve au moins que tous les parlementaires ne sont pas toujours insensibles à l'état de l'opinion publique. Quelque chose à saluer je dirais ...